

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

10 présents ou représentés.

Secrétaire : Nicolas DUVERGER

Approbation du compte-rendu du Conseil du 20 octobre 2025.

Délibérations

L'ensemble des délibérations ont été acceptées à l'unanimité.

Augmentation du temps de travail d'un agent

Le ménage et l'état des lieux d'entrée lors de la location de la Maison des Associations nécessitent d'allouer une heure de travail supplémentaire/semaine à l'un des agents de la commune, actuellement à temps non complet. La durée hebdomadaire de travail de l'agent passera ainsi à 31/35^{ème}, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Fixation du montant de la Redevance Assainissement 2026

Cette redevance intègre désormais :

- l'abonnement annuel fixé à **45 €** (idem/2025)
- la part variable liée à la consommation en eau potable, fixée à **1,10 €/m³** (+ 0,05 €/2025)
- la redevance Performance des Systèmes d'Assainissement, fixée à **0,084 €/m³** (idem/2025). La conformité de notre réseau d'assainissement permet de maintenir le coefficient de modulation à 0,30, mis en place l'an dernier par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Tarifs 2026 – Location salles

DEMANDEUR	GRANGE <i>du vendredi 11h30 au lundi 11h + Heure de chauffe : 40 € (relevé compteur)</i>		MAISON DES ASSOCIATIONS <i>du vendredi 16h au lundi 10h + Dépenses électricité (relevé compteur Linky) 0,36 €/kWh</i>
	Activité lucrative	Activité non lucrative	Activité non lucrative
Particulier de la commune	770 €	400 €	250 €
Particulier Extérieur à la commune	930 €	710 €	450 €
Association de Biozat	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Association Extérieure à la commune	800 €	470 €	-
Entreprise Extérieure à la commune	940 €	830 €	-
Réunion d'information, AG Vin d'honneur (Durée : 6H)	-	200 €	80 € si entreprise de Biozat 140 € si entreprise extérieure

Les locations 2025 de la Grange ont totalisé 11 185 €. Les charges annuelles représentent pour leur part la somme de 7 238 €.

Questions diverses

Agenda de début d'année (après vérification de la disponibilité des élus concernés) :

- Mardi 6 janvier à 9h : distribution bulletin municipal
- Samedi 10 janvier à 11h : Vœux du Maire
- Mardi 13 janvier à 18h30 : Commission Finances
- Vendredi 23 janvier à 14h : Commission PLU
- Jeudi 12 février : Conseil Municipal – Approbation du PLU.

Motion pour une vraie liaison Bordeaux-Lyon par le Massif Central

Le Conseil Municipal soutient la motion du groupe majoritaire du Conseil Départemental, demandant la relance immédiate d'une véritable liaison ferroviaire Bordeaux-Lyon, par le Massif Central, sur la base de la ligne historique existante, dans le cadre d'un train TET (train d'équilibre du territoire).

La séance est levée à 20h30.